



## Rapport des juges en chef

|                                   |   |                                  |                       |                                   |
|-----------------------------------|---|----------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|
| <b>Nom de l'hippodrome</b>        | Rideau Carleton                         | Ottawa                           |                       |                                   |
| <b>Date</b>                       | Jeudi 4 août 2022                       | <b>Heure de départ</b>           | 16 h                  |                                   |
| <b>Conditions météorologiques</b> | Courses 1 à 10 : Nuageux (Temp : 26 °C) | <b>Vent:</b> 14 km/h (Sud-ouest) |                       |                                   |
| <b>État de la piste</b>           | Courses 1 à 10 : Rapide (Variante 0 s)  |                                  |                       |                                   |
| <b>Nombre de courses</b>          | 10                                      | <b>Courses de qualification</b>  | Ø                     | <b>Inscriptions totales</b> 72/83 |
| <b>Total des paris mutuels</b>    | \$215,257                               |                                  |                       |                                   |
| Contact vétérinaire               | Réunion de paddock                      | Réunion d'entretien des pistes   | Visite de l'enquêteur | Rapport du juge en chef sortant   |

|                     |                     |                     |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Juge en chef</b> | <b>Juge associé</b> | <b>Juge associé</b> |
| Weber Michael       | Coles Sharla        | ----                |

### Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes ou suspensions, objections ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

### Bureau :

- Après les courses déroulées le 31 juillet, "SPORTS JACKET" a été placé sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours) par la vétérinaire de la CAJO, Dre Melissa Rocheleau, pour boiterie.
- Un retrait hâtif a été effectué par le vétérinaire (maladie) du cheval, "MAITRE DE LA SCENE", de la Course 4. Ce cheval est inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

### Courses :

- Aucune vidéo n'a été fournie par la tour frontale pour aucune des courses et, en raison d'une erreur de programmation du service des opérateurs, aucun

opérateur n'était présent. Aucune vidéo n'a été fournie par la tour de fond comme l'opérateur a dû se rendre à la tour frontale pour activer l'enregistrement vidéo. Le responsable OnPatrol sera présent dans le bureau des juges pour discuter de ces questions.

1. Examen de la course au poteau de ¼ de mille au sujet du #2, "LA BROMONTOISE", (Jerome Lombart), qui avait fait une sortie. Le #2 avait en fait heurté deux pylônes consécutifs sans faire de sortie. M. Lombart a été averti au sujet de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
2. Rien à signaler.
3. Rien à signaler.
4. Le conducteur du #6, "YOU GOT THIS", (Philip Reid), sera présent pour l'examen de sa stimulation dans le dernier droit. Rien à signaler.
5. Le cheval, "BREAKAWAY LOUIS", a été retiré à la dernière minute (boiteux) par les juges sur l'avis du Dr J.D. Adams. Ce cheval a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours). Rien à signaler.
6. Nous avons réitéré les pratiques acceptables pour les stimulations avec Pascal Berube, le conducteur du #4, "MASK OF ZORRO". Rien à signaler.
7. Le #4, "DELICATE SOUND", a été retiré à la dernière minute par Dre Melissa Rocheleau, la vétérinaire de la CAJO (boiteux). On a donc opéré un remboursement de \$6,687. Ce cheval a été inscrit sur la liste des vétérinaires à court terme (sept jours).

Examen du bris d'allure survenu au #9, "LOCHABER", (Robbie Robinson), avant le poteau de ¼ de mille. Lors du bris d'allure, le #9 a provoqué une obstruction au #3, "JIMS BIG THRILL", (Mike Healey). Le #9, arrivé en 6<sup>e</sup> position, a été placé en 7<sup>e</sup> position (Règle de la CAJO 22.09). Le #9 devra se qualifier pour deux bris d'allure consécutifs sur une piste rapide. L'entraîneur en a été averti. Rien à signaler.

8. Le #7, "SPORTS ICON", (Jimmy Gagnon), a subi un bris d'équipement (fer), après le départ, et a terminé la course avec de l'équipement brisé. Le #9, "WC KENZIE COOKIE (Pascal Berube), a terminé la course distancé et devra se qualifier pour la performance. L'entraîneur en a été averti. Rien à signaler.
9. Le cheval, "OVERSERVED", a été retiré par les juges sur l'avis du Dr J.D. Adams. On a opéré un remboursement de \$171. Comme il n'y a eu que 4 chevaux partants, le montant que l'on avait reçu pour la 5<sup>e</sup> position a été retenu

par l'Association (règle de la CAJO 18.02). Rien à signaler.

10. Rien à signaler.

**Réclamations :**

**Course 10**

Le #6, "CLODAM BAYAMA" (1), pour \$18,750, par Ecurie Guy Gagnon (G. Gagnon entraîneur).